GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Voies ferrées, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
— quaternaire
Mur de soutènement : droit, incliné
Voie ferrée
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Placoté, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec protection de la végétation	cpv
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdl
Coupe en sylviculture	cs
Coupe de jardinage	cj
Dégagement (dégagé ou à plat)	dg
Dégagement à moins nets	dn
Plantation en récipients	pr
Plantation en plants	pp
Ensemencement	en
Récolte commerciale	rc
Récolte dans les frênaies boisées (aménagée libres)	ar

N.B. Ces interventions s'appliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
Pessière à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— à pin rouge	R (PR)
— à pin gris	R (PG)
— à mélèze (cèdre)	R (M)
— à thuya	R (Th)
— à peuplier	R (P)
Pessière à épinette noire et/ou épinette rouge ou à pin gris (résineux dominant)	R (E)
— à thuya (cèdre)	E (C)
— à mélèze	E (M)
— à peuplier	E (P)
— à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— à pin gris	E (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche	E (S)
— (plantation d'épinette blanche)	E(S) p
— (plantation de mélèze européen)	E(M) p
— (plantation d'épinette noire)	E(E) p
— (plantation d'épinette rouge)	E(R) p
Sapinière à sapin et/ou épinette blanche (résineux dominant)	S (S)
— à thuya (cèdre)	S (C)
— à mélèze	S (M)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— à pin rouge	S (PR)
— à pin gris	S (PG)
— à peuplier	S (P)
— (plantation de sapin baumier)	S(B) p
Pinède à pin blanc	PB(P)
— avec pin rouge	PB(PR)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge (résineux)	PB(E)
— avec thuya (cèdre)	PB (C)
— avec mélèze	PB (M)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB(E)
— avec pin gris	PB (PG)
— avec sapin et/ou épinette blanche	PB (S)
— (plantation)	PB p
Pinède à pin rouge	PR(P)
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	PR (PR)
— avec thuya (cèdre)	PR (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— avec pin blanc	PR (PB)
— avec pin gris	PR (PG)
— avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)
Pinède à pin gris	PG(P)
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	PG(PG)
— avec thuya (cèdre)	PG (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG(E)
— avec mélèze	PG(M)
— avec pin rouge	PG(PR)
— avec pin blanc et/ou pin rouge	PG(PB)
— avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)
Cédrière	C (C)
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— à mélèze	C (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— à pin rouge	C (PR)
— à pin gris	C (PG)
— à peuplier	C (P)
— à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— (plantation de thuya)	Pc p
— (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pc (PU)
— à thuya (cèdre)	Pc (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Pc (E)
— à mélèze	Pc (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge	Pc(PB)
— à pin rouge	Pc(PR)
— à pin gris	Pc(PG)
— à sapin et/ou épinette blanche	Pc (S)
MÉLÈZE	M
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M(M)
— à thuya (cèdre)	M (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— à mélèze	M(PR)
— à pin blanc	M(PB)
— à pin gris	M(PG)
— à peuplier	M (P)
— à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— (plantation de mélèze européen)	M(L) p
— (plantation de mélèze japonais)	M(J) p
— (plantation de mélèze laricin)	M(L) p

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance	Tendance
	résineuse	feuillue
Feuillus à essences intolérantes à pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R)
— — — — avec épinette	F1 (E)	F1 (E)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — avec pin gris	BB(PG)	BB(PG)
— — — — avec pin blanc	BB(PB)	BB(PB)
— — — — avec pin rouge	BB(PR)	BB(PR)
— — — — avec résineux	BB(R)	BB(R)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec pin rouge	BJ (PR)	BJ (PR)
— — — — avec pin blanc	BJ (PB)	BJ (PB)
— — — — avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Peuplemens avec sapin	Pa (S)	Pa (S)
— — avec pin gris	Pa (PG)	Pa (PG)
— — avec pin blanc	Pa (PB)	Pa (PB)
— — avec pin rouge	Pa (PR)	Pa (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pa (E)	Pa (E)
Chênaies rouges	Cr (R)	Cr (R)
Ostéiaies rouges résineux	Ost (R)	Ost (R)
Érablières résineuses	Er (R)	Er (R)
— à pin blanc	Er (PB)	Er (PB)
— à pin rouge	Er (PR)	Er (PR)
Mélangés à essences feuillues intolérantes	MFI (F)	MFI (F)
— sur station humide	MFI (F)	MFI (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— à essences intolérantes	F
— à essences tolérantes	F
— à peuplier (tremble)	F
— (plantation)	F p
Bouleaux à bouleaux blancs	BB
— à bouleaux jaunes	BJ
Peupliers à peuplier (tremble)	P
Chênaies rouges	Cr (R)
— à bouleaux blancs	Cr (B)
— à bouleaux jaunes	Cr (BJ)
— à feuillus d'essences intolérantes	Cr (F)
— à feuillus d'essences tolérantes	Cr (F)
Plantation d'érable à sucre	Er (S)
— de bouleau jaune	BJ p
— de peuplier hybride	PH p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivière et lac)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisse légère	cl
Chablis partiel	chp
Chablis total	cht
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	cht
Épidémie sévère	es
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
110	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-50 (ans)	30-10 (ans)
90-50	30-10
90-70	30-10
110-50	30-10
110-70	30-10

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune inéquienne : Peuplé dominance de tout tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements : majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleuse inéquienne : Peuplé à dominance de tout tolérants et des tiges centrale de 90 ans. Autres peuplements : majorité des tiges part pas de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	22m	19m	16m	13m	10m	7m
	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 90 %	**
Abrupte	91 % et plus	***

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (E) C1 cd 50 m 12 — S : essence ; (E) : densité ; C1 : classe de hauteur ; cd : coupe de sélection ; 50 : classe de pente ; m : mode de tenure ; 12 : unité de gestion

R C5 cr 60 P 1 — R : essence ; C5 : classe de hauteur ; cr : coupe avec protection de la régénération ; 60 : classe de pente ; P : mode de tenure ; 1 : unité de gestion

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR (BUR. D'ING. FOR. : GAUTHIER, PARENT & ASS. (FOR. PUB.)) SIGNATURE

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR (BUR. D'ING. FOR. : MARC V. MERCIER & ASS. (FOR. PRIV.)) SIGNATURE

COMPOSANTES TERRITORIALES

8e1 / 7a1

Région administrative — S 82-1
Unité de gestion
Unité d'aménagement — 3
Unité de sondage — 000 17' 04"
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 40100*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée — 812
Municipalité — 83620*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 1395 *
Région écologique — 7a1*
Municipalité régionale de comté — 820 ROUYN NORANDA

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser

Compt. for. : 8303-8942-9232-9517-5012-7003

A jour : avril 1995

Carte forestière — Photographie aérienne : 1983 ; Année de publication : 1984-85 ; Année de révision : Avril 89

Divisions territoriales en date du 84/4/15
Déclinaison magnétique : 11° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-D-5 S.E.	32-D-6 S.O. S.E.	32-D-7 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
32-D-4 S.E.	32-D-3 S.O. S.E.	32-D-2 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
31-M-13	31-M-14	31-M-15

32 D/3 N.O.
32 D/4 N.E. 2
UG 82

m 32 D/4 N.E.